complémentaires. L'exploration de leurs grandes interactions fera l'objet de mes propos d'aujourd'hui.

## La libéralisation du commerce : un défi permanent

Le processus d'ouverture des marchés commence avec la négociation d'accords de libéralisation du commerce entre les nations, et nous avons poursuivi cette libéralisation aussi agressivement que tout autre gouvernement du monde.

Tout en négociant l'Uruguay Round au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), le Canada et les États-Unis ont conclu l'Accord de libre-échange (ALE), qui élargissait notre accès au plus vaste marché du monde.

Nous voyons déjà les avantages de cette première initiative clé.

En période de récession mondiale et de poussée du protectionnisme, l'ALE nous aide à gérer la plus importante relation commerciale au monde. Lorsque des problèmes surgissent, l'ALE nous aide à les localiser et, parfois, à les éliminer. Le Canada et les États-Unis se sont efforcés de régler leurs différends d'une façon qui respecte leurs obligations mutuelles.

Les avantages de l'ALE continueront à se multiplier, parce que l'Accord aide clairement à accélérer la transformation du Canada en une économie plus concurrentielle en changeant le profil de nos exportations. Examinons les chiffres.

Notre commerce des marchandises avec les États-Unis s'est accru de 10,7 p. 100 dans les trois premières années de l'ALE -- passant de 292,5 milliards de dollars en 1986-1988 à 323,7 milliards de dollars en 1989-1991. Au premier trimestre de cette année, nos exportations aux États-Unis ont atteint un sommet sans précédent.

De plus, l'ALE a stimulé nos industries de pointe. Les exportations de produits finals canadiens aux États-Unis ont augmenté de 4 milliards de dollars depuis 1988, et ont été notamment excellentes dans les secteurs de l'aérospatiale, de la machinerie industrielle, du matériel de transport et des produits chimiques spécialisés.

Nous allons maintenant au-delà de l'ALE avec une initiative de libéralisation commerciale encore plus globale -- le projet d'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Le Canada a entamé les négociations de l'ALENA avec la confiance que lui donnait le succès de l'ALE.

Notre confiance s'est avérée pleinement justifiée.